

GESTION AGRICOLE DES PARCELLES RIVERAINES DES COURS D'EAU DANS LES MONTS D'ARRÉE

Le bassin versant de l'Elez en amont de la station de Mulette



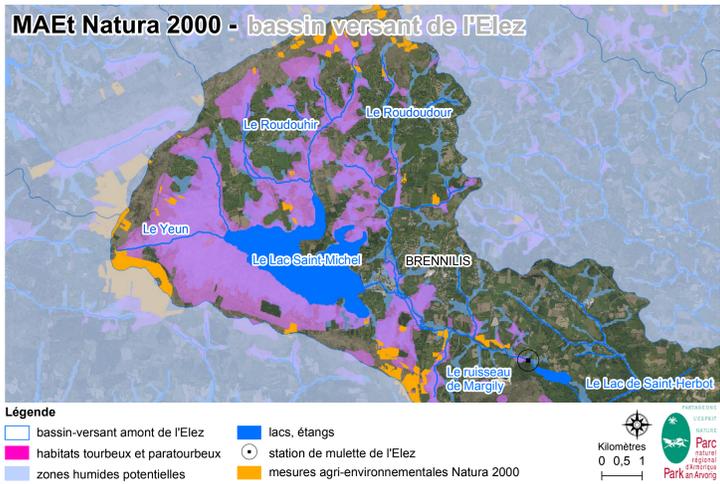
Le Parc naturel régional d'Armorique

Étendu sur 125 000 hectares terrestres répartis sur 44 communes adhérentes, le Parc naturel régional d'Armorique présente une grande variété de paysages, de milieux et d'activités représentatives de la diversité paysagère, écologique, économique et culturelle de la Bretagne. La charte du Parc, signée en 2010, porte sur quatre grands types de missions se traduisant dans les quatre axes de sa Charte. Le premier axe concerne la préservation du patrimoine naturel : **Conforter la richesse et l'originalité des éléments du patrimoine qui fondent la qualité du cadre de vie des habitants.**



CONTACT

Jérémy BOURDOULOUS
Chargé de mission Natura 2000
T. 02 98 81 16 37
jeremie.bourdoulous@pnr-armorique.fr



Les monts d'Arrée, les sources du Finistère :

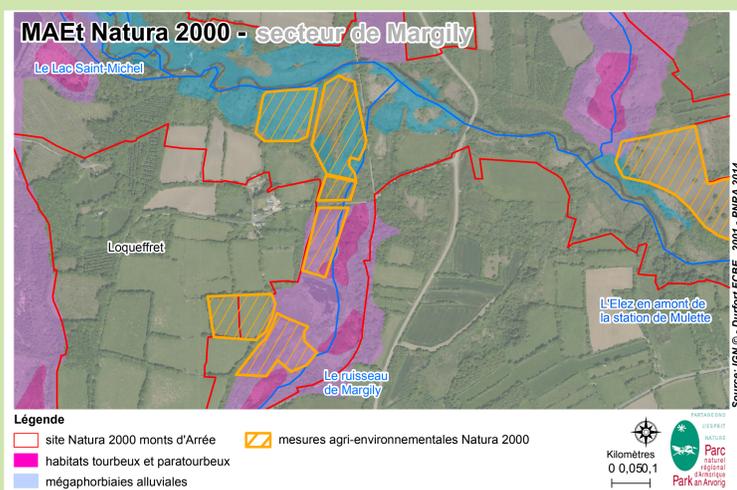
La population de mulette perlière de l'Elez, affluent de l'Aulne, se situe en plein cœur du Parc naturel régional d'Armorique. Cette zone, présente un chevelu de cours d'eau remarquable avec les sources d'importants fleuves côtiers de Basse-Bretagne. Les facteurs environnementaux locaux sont propices aux zones humides qui couvrent de vastes superficies du bassin versant. Elles sont de fait garantes de l'intégrité des cours d'eau de ce secteur. Ainsi, depuis les années 1990, l'attention du Parc s'est portée sur l'accompagnement de l'activité agricole, en interaction directe avec les zones humides riveraines.

L'abandon progressif des pratiques agricoles :

Les prairies humides, les landes et les tourbières des monts d'Arrée constituent jusqu'au milieu du XXe siècle une ressource largement mobilisée par l'agriculture. Progressivement, l'évolution des systèmes d'exploitation entraîne une perte d'intérêt économique pour ces espaces dits de moindre valeur agronomique. La diminution de l'activité agricole sur ces habitats semi naturels, entraînant une évolution lente des paysages (dynamique naturelle de boisement), peut conduire momentanément à une homogénéisation de la flore.

ZOOM

UNE EXPLOITATION AGRICOLE SUR LE RUISSEAU DE MARGILY AFFLUENT DIRECT DE L'ELEZ EN AMONT IMMÉDIAT DE LA STATION DE MULETTE



Or, ces zones humides sont un patrimoine biologique unique en Bretagne. Ainsi, dans le milieu des années 2000, les monts d'Arrée sont identifiés à l'échelle européenne comme zone spéciale de conservation : site Natura 2000.

Mobiliser les agriculteurs :

C'est en intégrant les dimensions biodiversité, paysage et développement économique que le Parc, fort des premières expériences menées aux landes du Cragou par l'association Bretagne Vivante (de Beaulieu, 2008), initie à partir des années 1990 une politique expérimentale de contractualisation avec les éleveurs volontaires du secteur. L'opération groupée d'aménagement foncier débute en 1993. Ces contrats de 5 ans sont mobilisables pour la gestion des landes et prairies humides. La rémunération des éleveurs est fonction d'un cahier des charges qui implique l'absence de fertilisation, de retournement du sol et de traitement phytosanitaire. Un diagnostic initial des parcelles est effectué par le Parc avec les éleveurs.

Le succès de l'opération :

Cette opération locale agri-environnementale remporte un vif succès auprès des exploitants des monts d'Arrée (Adasea, 2008). L'expérience est développée à l'échelle nationale puis sous la forme de contrats territoriaux d'exploitation (2000), de contrats d'agriculture durable (2003) et d'engagements agri-environnementaux (2006). Depuis 2008, le cadre de financement à l'échelle du site Natura 2000 des monts d'Arrée est constitué par les mesures agro-environnementales territorialisées. Ainsi, 1500 à 2500 hectares de milieux naturels bénéficient depuis près de vingt ans d'indemnités compensatoires dont environ 300 hectares sur l'Elez amont. En 2012, près de 100 exploitants agricoles des monts d'Arrée sont engagés dans la démarche.

Pour aller plus loin :

Le Conservatoire botanique national de Brest a réalisé en 2012 une campagne de relevés floristiques sur des parcelles de référence définies par l'Université de Rennes I en 1995 (Maisonneuve & Clément, 1997). Cette évaluation écologique menée dans les monts d'Arrée va être intégrée au bilan national et européen des dispositifs agri-environnementaux. Il est destiné à démontrer la pertinence de cet outil.

L'Elez est considéré comme une rivière d'excellente qualité. Il reste vulnérable car dépendant des pressions anthropiques exercées sur son bassin versant amont. Le maintien d'une politique agri-environnementale ambitieuse dans le cadre de la prochaine politique agricole commune sera donc un levier de la préservation de la population de mulette perlière.



Marie et Yannick Frezel tiennent une ferme biologique de 190 hectares à Loqueffret. Le foncier de l'exploitation est basé sur des prairies dans le bocage des monts d'Arrée. En surplomb de ces zones bocagères c'est le domaine de la montagne avec les landes à bruyères. Les marais se positionnent quand à eux dans les bas-fonds, avec les prairies tourbeuses et les tourbières acides. L'exploitation borde l'Elez et traverse le Margily, un de ses affluents. L'ensemble des parcelles est situé en tête de bassin versant, en amont d'une des dernières stations de Mulette des monts d'Arrée.

Les exploitants ont fait le choix de transformer les contraintes climatiques, pédologiques et environnementales du secteur en atouts. Le système d'exploitation est basé sur le pâturage avec une race à viandes, la Charolaise. Les produits de l'exploitation sont transformés dans un atelier géré par le couple et la vente est effectuée en direct.

Le principe de gestion des pâturages : « être en symbiose avec l'environnement, être économiquement rentable en recherchant l'autonomie et écologiquement positif ». Les mesures agri-environnementales Natura 2000 proposées par le Parc étant en phase avec le système de cette exploitation. Yannick s'est engagé dans des mesures de gestion de landes par fauche ou pâturage et de gestion des prairies humides oligotrophes par fauche.

Le foncier de cette exploitation représente un enjeu important en termes de préservation d'habitats oligotrophes et de prairies de bords de cours d'eau. Quelques espèces emblématiques des monts d'Arrée y sont bien représentées comme des espèces floristiques et le Lycopode inondé, le Flûteau nageant, des oiseaux avec le Busard Saint-Martin (nicheur), le Courlis cendré (nicheur), ou encore des mammifères comme le Castor.

Une part importante de ces espèces patrimoniales est dépendante des pratiques de gestion agricole.

Dans le cas de la Mulette dont la station est plus en aval, l'activité de Yannick a un impact indirect sur sa préservation. Les pratiques menées sur l'exploitation exempte de tout traitement phytosanitaire, et respectueuses des habitats naturels permettent de garantir une bonne qualité physico-chimique de l'eau et des habitats piscicoles en aval (d'après Guihard 2013).

Pour aller plus loin :

Retrouvez le témoignage de Yannick dans le dernier volet des films du programme Life (réalisation Hervé Ronné) : http://youtu.be/FieJ_XMPcOY

Les résultats du concours prairies fleuries du PNR d'Armorique 2014 : <http://www.pnr-armorique.fr/Access-directs/Actualites/Concours-des-prairies-fleuries-remise-des-prix-aux-laureats>



Bibliographie :

- ADASEA, 2008. Bilan des contractualisations agri-environnementales dans les monts d'Arrée. PNRA, 28 p.
- DE BEAULIEU F. 2008. Des conflits attendus aux synergies durables. Les expériences associatives de protection des landes en Finistère. In Editerus, La lande un paysage au gré des hommes. PNRA, Le Faou. CRBC, Brest, pp. 243-249.

- MAISONNEUVE J.-L. & CLÉMENT B. 1997. Suivi scientifique de l'impact des mesures OGAF environnement sur la végétation des prairies humides des monts d'Arrée. Université de Rennes I, PNRA, 120 p.
- GUIHARD L. 2013. Là-bas dans les monts d'Arrée - rencontre avec Marie et Yannick Frezel, producteurs de viande bovine qui font rimer au quotidien agriculture avec nature, Bretagne Vivante, 2p.

Crédits photos :

- J. BOURDOULOUS, PNRA
- J.F. GLINEC
- E. HOLDER
- A. LAOUREUX, EPAGA

